



LETTRE OUVERTE

Montpellier, le 16 juin 2022

Lettre à l'attention des décideurs publics

- **Monsieur Hughes MOUTOUH, préfet de l'Hérault, en charge de la sécurité publique,**
- **Madame Sophie BEJEAN, rectrice de Montpellier et de la région Occitanie, en charge de l'accueil et des conditions de travail des élèves et personnels des écoles primaires publiques de Montpellier,**
- **Monsieur DELAFOSSE, maire de Montpellier, et Madame DOMBRE-COSTE, son adjointe à l'Éducation, en charge de la rénovation et l'entretien des bâtiments scolaires du premier degré.**

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, le marronnier de la canicule du mois de juin semble défrayer la chronique. On s'étonne et on s'inquiète des températures insoutenables sur notre territoire. Certes le réchauffement climatique accélère ce phénomène, mais dire qu'il fait très chaud dans notre région à l'approche de l'été n'est pas un scoop, vous en conviendrez.

Comment comprendre alors que, chaque année, semblant découvrir l'eau chaude, vous, décideurs publics, ne trouviez rien d'autre à produire que des recommandations d'une banalité affligeante. Nous n'osons penser que vos messages de prévention à l'attention des populations fragiles et des chefs d'établissements scolaires ne soient destinés qu'à produire du vent ou pire vous défausser de vos responsabilités.

Notre ton est volontairement vindicatif. Après avoir tenté à maintes reprises d'alerter au sujet de la chaleur étouffante qui accable les établissements scolaires, nous constatons que le rythme des modifications sur le bâti est insuffisant. Il y a 126 écoles primaires à Montpellier. Au rythme de 4 cours végétalisées par an et de quelques ventilateurs et climatiseurs disséminés dans les établissements les plus mal isolés, le compte n'y est pas. Voici des exemples de températures relevées ce mardi : 33° à l'école élémentaire Roosevelt, 36°C à l'école élémentaire Bouloche, 35°C à l'école élémentaire Freud, entre 35°C et 37°C à l'école élémentaire Mermoz et maternelle Vasco de Gama. Intenable pour les enfants et les personnels !

Refusant de nous laisser prendre une nouvelle fois pour une balle de ping-pong, ballottée entre les différentes institutions responsables des questions de sécurité sanitaire des élèves et des personnels, nous, parents, vous interpellons sur vos responsabilités.

La municipalité est dans l'obligation de remédier à l'état de vétusté de certaines écoles. Mais elle doit être accompagnée pour assumer les efforts financiers que les améliorations à apporter nécessitent.

Ni l'Éducation nationale, ni la mairie ne peuvent s'absoudre de leurs responsabilités d'employeurs des différents personnels (professeurs, AESH, ATSEM, AERS, animatrices et animateurs). En outre, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) fixe les seuils suivants au-delà desquels l'activité professionnelle peut constituer un danger pour les salariés : 30°C pour un salarié sédentaire ; 28°C pour un travail nécessitant une activité physique; au-delà de 33°C le travail présente de réels dangers. Nous rappelons que les personnels peuvent recourir à leur droit de retrait s'ils estiment que leur santé ou celle du public accueilli est en danger. Nous les encourageons à relever les températures au sein de leur établissement et à remplir les fiches RSST en cas de problème sanitaire.

Enfin, le préfet en dernier recours peut être amené à prendre des décisions drastiques de fermeture des établissements.

Nous estimons par ailleurs qu'anticiper ce qui risque de devenir récurrent est un impératif. Le rythme scolaire au cours de l'année, de la semaine et de la journée est peut-être à repenser. La possibilité d'accueillir les élèves dans des espaces plus sécurisés, de manière temporaire, peut également s'envisager.

Nous nous joignons à l'appel des parents des écoles Ballard et Bolivar et nous nous retrouverons ce vendredi 17 juin à 9h30 devant la mairie.

Nous y tiendrons une conférence de presse.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer pour convenir d'un entretien, si possible bien au frais dans vos bureaux.